

DEPARTEMENT  
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 24 mars 2022

ARRONDISSEMENT  
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL  
DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 31 juillet 2022) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt-deux le **24 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

07 mars 2022

**Membres présents :**

Date de la réunion :

24 mars 2022

**Titulaires** : Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE

**Suppléants** : Eric BARDET suppléant de Nelly ANTOINE, Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHÉRITIER, Isabelle SOIRAT suppléante de Jean-Marc MORETTI, Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

**Pouvoirs :**

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jacques BOUVIER  
Claire GRANGER a donné pouvoir à Eric BARDET  
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU  
Christophe THORIN a donné pouvoir à François FROMET

**N°19.2022**

**Membres titulaires excusés** : Nelly ANTOINE, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Joël DEBUIGNE, Corinne GARCIA, Claire GRANGER, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

**Finances – Budget Principal –  
Provisions pour risques et  
charges – Reprise de provision  
– Exercice 2022 -**

Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux, excusée  
Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme, excusé

Marie-Pierre BEAU a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le dispositif de provisions mis en place depuis l'année 2015.

A ce titre, figure au budget 2022 un montant global de provisions de 1 182 912 € réparti de la façon suivante :

- Provision de 639 912,00 € dédiée aux agents privés d'emploi,

.../...

- Provision de 500 000,00 € dédiée à l'équilibre général du budget (perte de produit au regard des opérations de désaffiliation),
- Provision de 43 000,00 € dédiée à la consommation « financière » des comptes épargne temps.

Pour cette année 2022, le Président propose de prévoir :

- Une reprise partielle de la provision dédiée aux agents privés d'emploi, pour le versement, le cas échéant, d'indemnités de rupture conventionnelle, à hauteur de 250 000,00 €,
- Une reprise partielle de la provision dédiée à l'équilibre général du budget, à hauteur de 74 016,00 €.
- 



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver, pour la construction budgétaire 2022, la procédure de reprise de provisions, comme présentée ci-dessus, pour un montant global de 324 016,00 €,
- de dire que cette prévision budgétaire sera utilisée et ajustée en fonction des décisions prises, en cours d'exercice, par les membres du Conseil d'Administration,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 28 mars 2022  
Exécutoire le : 28 mars 2022

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président



Eric MARTELLIERE

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,  
Le 24 mars 2022

Le Président,



Eric MARTELLIERE